



**COBAN**  
**ATLANTIQUE**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
BASSIN D'ARCACHON NORD

# Guide pratique du tri des déchets



Tout savoir  
sur le tri et  
le devenir  
des déchets

Edition 2009

# Sommaire

- Edito p. 3
- Comment trier ? p. 4
- Trier le verre p. 5
- Trier les emballages et les journaux / magazines p. 6
- Trier les déchets occasionnels en déchèterie p. 8
- Trier les déchets végétaux et les déchets de soins p. 10

## La COBAN à votre écoute

### Un doute ? Une question ?

Pour tout savoir sur le tri, la collecte et le devenir de vos déchets, composez le **0 800 54 55 57** (numéro vert, appel gratuit depuis un poste fixe).

La COBAN répond à toutes vos questions du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.



# Edito



## **Ensemble, continuons à préserver notre cadre de vie.**

La collecte sélective sur le territoire de la COBAN prouve son efficacité. Grâce à vous, depuis 2005, près de 26 700 tonnes de déchets ont été triées, sans oublier les quelques 100 000 tonnes apportées en déchèterie. Ces déchets ont pu être recyclés et connaître une seconde vie, économisant ainsi de nombreuses matières premières et de l'énergie.

Acteur du développement durable de notre territoire, la COBAN met à votre disposition différents services de proximité pour un tri simple et efficace, au quotidien. Ce guide en présente le fonctionnement et vous propose de nombreuses informations pratiques sur les déchets.

Trier est un geste aussi simple qu'essentiel pour la protection de l'environnement. Ensemble, poursuivons nos efforts pour préserver notre cadre de vie, pour nous et pour les générations futures.

**Bruno LAFON**

*Président de la COBAN  
Maire de Biganos*

# Comment trier ?

## ► Les déchets quotidiens

### • LE VERRE



Bouteilles, pots  
et bocaux en verre



### • LES EMBALLAGES



Emballages ménagers,  
journaux, magazines



### • LES ORDURES MÉNAGÈRES



Ordures ménagères



## ► Les déchets occasionnels

Déchets verts  
en petite quantité



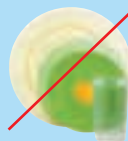
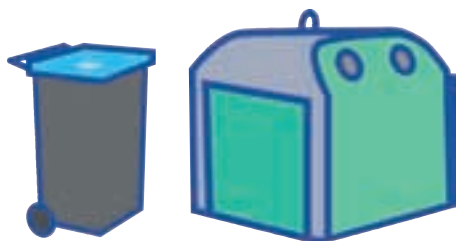
Bois, gros cartons, Déchets  
d'Équipements Électriques et  
Électroniques (D3E),  
encombrants, gravats, métaux,  
déchets verts en gros volume



DÉCHÈTERIES



# Trier le verre



**3 000** tonnes de verre triées et recyclées en 2008

Grâce à vous, 8,5 millions de nouvelles bouteilles ont été fabriquées et 1980 tonnes de sable nécessaires à la production de verre ont été économisées.

**Merci, et restez mobilisés !**

## ► En savoir plus

Abandonné dans la nature, le verre mettrait 4000 ans à disparaître.

Le verre est recyclable à l'infini, sans perte de qualité ni de quantité.

Le verre est collecté à part pour des raisons de sécurité des personnels de collecte et d'efficacité du tri.

# Trier les emballages et



Un doute ?  
Jetez avec les ordures ménagères.



## ► À savoir

La qualité du tri est essentielle pour le recyclage. Les refus de tri (déchets refusés en recyclage et envoyés en centre d'enfouissement) sont en constante baisse depuis 2005. Continuez à bien respecter les consignes !

# les journaux / magazines

## ► Nos déchets ont une seconde vie

Une fois triés, les déchets sont recyclés et réintégrés dans les processus de fabrication. Ils permettent ainsi d'économiser des ressources naturelles et des matières premières.



**310 tonnes de plastique\***



- L'équivalent de **241 000 couettes !**
- 258 000 litres de pétrole brut économisés



**67 tonnes de briques alimentaires\***



- L'équivalent de **376 800 rouleaux de papier cadeaux !**
- 133 tonnes de bois économisées



**2 550 tonnes de cartons, papiers journaux et magazines\***



- L'équivalent de **35 millions de boîtes de céréales en carton !**
- 6 650 tonnes de bois économisées



**130 tonnes d'acier\***

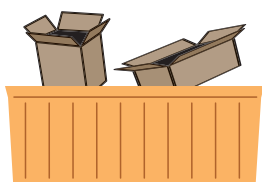


- L'équivalent de **186 voitures !**
- La consommation énergétique mensuelle de près de 1000 personnes

\* triées en 2008

# Trier les déchets occa

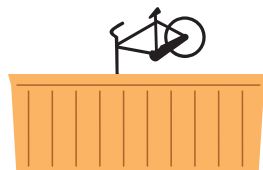
Bricolage, jardinage, changement d'équipements domestiques (électroménager, informatique, mobilier...) : les déchèteries de la COBAN sont à votre disposition.



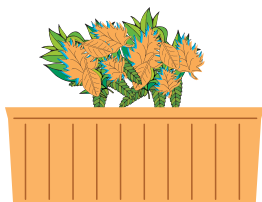
**Benne à cartons**  
Emballages volumineux pliés.



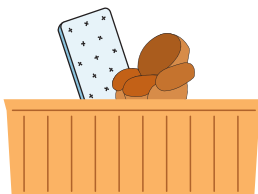
**Benne à gravats**  
Tous les matériaux de construction, sauf les briques de plâtre ou cloisons en placoplâtre, destinées à la benne « encombrants ».



**Benne à métaux**  
Tous les déchets fabriqués en métal ou qui en contiennent une grande partie.



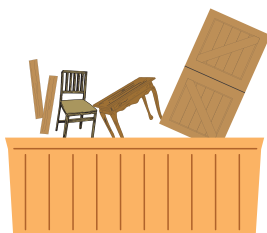
**Benne à déchets verts**  
Tontes de gazon, feuilles, branchages, résidus d'égavage, tailles de haies....



**Benne à déchets encombrants**  
Mobilier, literie, briques en plâtre...



**Containers spécifiques pour les déchets ménagers spéciaux**  
Huile de vidange, huiles de friture, piles, batteries, pots de peinture, produits détergents...



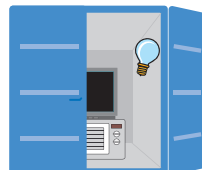
**Benne à bois**  
Vieux meubles, bois de construction, portes, palettes...



**Borne à verre**  
Bouteilles, pots et bocaux, flacons de cosmétiques.



**Borne à papiers**  
Papiers, journaux, magazines...



**Boxes spéciaux Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (D3E)**  
Écrans TV, appareils électroménagers, matériel informatique, ampoules, néons...



# sionnels en déchèterie

## ► Conditions d'accueil



Les déchèteries intercommunales :

- > sont **réservées aux particuliers** résidant dans l'une des huit communes de la COBAN (accès à toutes les déchèteries quelle que soit la commune de résidence).
- > sont accessibles à **tout véhicule de moins de 2,05 mètres** de hauteur.

### ATTENTION

**Déchets refusés :** *les ordures ménagères, les pneus, les fusées de détresse, les explosifs ; les souches souillées de terre ou de gravats...*

**Les dépôts sauvages sont strictement interdits**, ils nuisent gravement à l'environnement.

**Les professionnels** disposent de déchèteries spécifiques, situées à Lège-Cap Ferret, Lanton et Le Teich. Ils peuvent toutefois apporter leurs cartons, uniquement pliés, propres et vides, dans toutes les déchèteries de la COBAN.

### Accès aux déchèteries

#### Andernos-Les-Bains

Zone artisanale CASI  
Rue Gustave Eiffel

#### Arès

Zone d'Activités

#### Audenge

Zone Artisanale - Lieu-dit " Liougey "

#### Biganos (ouverture 4<sup>ème</sup> trimestre 2009)

Rue d'Ayguemorte

#### Lanton

Route de Blagon

#### Lège-Cap Ferret

Lieu-dit " La Bredouille "

#### Marcheprime

Zone Artisanale de Réganeau

#### Mios

Route de Lescazeilles

### Horaires d'ouverture

**Été :** *(dernier dimanche de mars -  
dernier dimanche d'octobre) :*

**du lundi au samedi :**

9h-12h30 / 14h-18h30

**dimanche :** 9h-12h30

**Hiver :** *(dernier dimanche d'octobre -  
dernier dimanche de mars) :*

**du lundi au samedi :**

9h-12h30 / 14h-18h

**dimanche :** 9h-12h30

**Horaires identiques pour toutes  
les déchèteries du Nord Bassin.**

**Fermeture des déchèteries  
tous les jours fériés.**

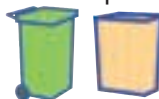
# Trier les déchets végétaux

## ► 2 solutions pour les déchets végétaux

**Pour les gros volumes** ► La déchèterie



**Pour les petits volumes** ► La collecte en porte à porte



### Déchets acceptés :

- tontes, tailles de haies, déchets floraux, feuilles mortes
- présentés en vrac dans des sacs biodégradables ou des bacs normalisés AFNOR NF EN 840 (à la charge des habitants)
- n'excédant pas un volume de 240 litres.

### ATTENTION

*Ne pas utiliser de sacs plastiques traditionnels qui ne peuvent être compostés.*

**14 230** tonnes de déchets verts triées en 2008

Grâce à vous, ces déchets ont été transformés en **5 700 tonnes de compost.**



# et les déchets de soins

## ► Les déchets de soins

Depuis novembre 2008, la COBAN offre un service gratuit de prise en charge des Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI) : seringues, scalpels, lames de rasoir, compresses et pansements...

**Qui est concerné ?** Les particuliers en automédication (*diabétiques, insuffisants rénaux...*).

**Comment ça marche ?** Les particuliers retirent un contenant gratuit dans les pharmacies partenaires, pour y déposer leurs déchets. Ces contenants doivent être déposés dans l'une des bornes spéciales présentes dans chaque commune, accessibles 7 jours sur 7 et 24h/24.



## Testez vos éco-connaissances

1. Les lampes, ampoules, néons et leds sont accueillis dans les déchèteries :  
**a.** Vrai - **b.** Faux
2. Les produits toxiques sont à déposer :  
**a.** Dans le bac jaune - **b.** En déchèterie
3. 40% des produits courants sont fabriqués à partir de matières recyclées :  
**a.** Vrai - **b.** Faux

Réponses : 1a, 2b, 3a.

# Trier, un geste aussi simple qu'utile

**Vous vous mobilisez pour trier les déchets et nous vous en remercions. Le tri des déchets est un geste simple et essentiel pour la protection de notre environnement.**

## Pourquoi trier ?

Grâce au tri, les déchets peuvent être recyclés. Ils servent alors à fabriquer de nouveaux produits, économisant ainsi des ressources précieuses pour l'environnement (matières premières et énergie).

**Grâce à vous, nos déchets ont de l'avenir !**

### Vous triez...

- 15 bouteilles en plastique transparent
- 8 boîtes de conserve en acier
- 1 brique de lait
- 250 canettes en aluminium

### Vos déchets deviennent...

- 1 pull en laine polaire
- 1 casserole
- 1 paquet de mouchoirs
- 1 vélo

**A la maison, au travail, à l'école ou en vacances, poursuivons nos efforts pour préserver notre cadre de vie !**